(5 pages) **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-ROCHER**
Le 08 janvier 2018

La réunion s'est tenue à l'édifice municipal de Petit-Rocher.

Étaient présents/présentes :	Le maire	Luc Desjardins
	Le maire adjoint	Réjean Guitard
	Les conseillers/la conseillère :	Annik Noël
		Donald Roy
		Linda Chamberlain
		Stéphane Leblanc
Les employés :	Le secrétaire municipal	Michael Roy
	Le secrétaire municipal adjoint	Ronald LeBlanc

Le maire constate qu'il y a quorum et appelle la réunion à l'ordre à 19 h 32.

Monsieur le maire demande un moment de recueillement.

ORDRE DU JOUR

Proposée par Réjean Guitard
Appuyée de Stéphane LeBlanc

001-2018 « QUE l'ordre du jour soit adopté. »
Adoptée.

DÉCLARATIONS DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun.

PROCÈS-VERBAL

Réunion extraordinaire du 11 décembre 2017

Proposée par Donald Roy
Appuyée de Réjean Guitard

002-2018 « QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 décembre soit adopté avec les modifications suivants : Que l'employé Ronald Leblanc soit identifié comme secrétaire municipal adjoint au lieur de surintendant des travaux publics et que le montant dans la proposition du fond de réserve en capital soit changé de 250 000$ à 300 000$ afin de refléter le montant qui a été proposé verbalement par le conseiller Guitard. »
Adoptée.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune

QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

a) Achat-balayeuse de trottoirs

Proposée par Réjean Guitard
Appuyée de Donald Roy

003-2018 « Que cet item soit déposé sur le bureau jusqu'à la prochaine réunion. »
Adoptée.

CORRESPONDANCES

Le conseil reçut le relevé de correspondances reçues et expédiées, préparé par la secrétaire adjointe. Le relevé est daté du 27 novembre 2017.

Ledit relevé sera conservé dans les archives de la municipalité.

Correspondances reçues :	001-R-2018 à 012-R-2018
Correspondances expédiées :	001-E-2018
Invitations :	001-I-2018 à 002-I-2018

Correspondance nécessitant un suivi : aucun

RAPPORTS FINANCIERS

Cartes de crédit

Proposée par Annik Noël
Appuyée de Réjean Guitard

004-2018 « QUE le conseil ratifie le rapport des cartes de crédit VISA daté du 30 novembre 2017. »
Adoptée.

Factures payées et salaires

Proposée par Donald Roy
Appuyée de Annik Noël

005-2018 « QUE les factures payées au montant de 1 931.81 $ figurant au rapport du mois de novembre du trésorier soient ratifiées pour paiement. »
Adoptée

MOTIONS ET AVIS DE MOTIONS

a) Adoption du budget administration générale 2018

Administration Générale

Revenus	**2 380 908 $**
Dépenses	
Administration générale	298 618 $
Service de protection	629 598 $
Service de transports	604 125 $
Service d'hygiène	119 801 $
Service d'urbanisme	67 351 $
Service récréatif et culturel	466 353 $
Service financier	195 062 $
TOTAL DES DÉPENSES :	**2 380 908 $**

TAUX DE TAXE 1,4796 DU 100. $ D'ÉVALUATION
(2017 – 1.4796 du 100. $)

Proposé par : Réjean Guitard
Appuyée de : Stéphane LeBlanc

006-2018 « QUE le budget d'administration générale de la municipalité de Petit-Rocher pour l'année 2018 soit adopté et que la somme de 2 380 908 $ soit le budget total de la municipalité, dont la somme de 1 558 780 $ le mandat pour l'année et que le taux d'imposition soit établi à 1,4796 par tranche de 100$ d'évaluation. Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la **Loi sur l'évaluation** et se trouvant dans le territoire de la municipalité de Petit-Rocher. »

Adoptée.

b) Budget eau et égouts 2018

Eau & Égout

Revenus	**649 848 $**
Dépenses	
Eau	
Administration et frais généraux	59 059 $
Purification	31 500 $
Approvisionnement	77 063 $
Transmission et distribution	81 380 $
Force motrice et pompage	18 750 $
Services financiers	27 600 $
TOTAL EAU :	**295 352 $**
Égout	
Administration	43 830 $
Raccordements	55 653 $
Station de levage	55 213 $
Usine d'épuration	62 700 $
Services financiers	137 100 $
TOTAL ÉGOUT :	**354 496 $**
TOTAL DES DÉPENES :	**649 848 $**

Proposée par : Stéphane LeBlanc
Appuyée de : Donald Roy

007-2018 « QUE le budget d'eau 2018 au montant de 295 352 $ maintenant le taux par unité à 218 $ à l'intérieur et à 273 $ à l'extérieur de la municipalité et le budget d'égout 2018 au montant de 354 496 $ portant le taux par unité à 352 $, maintenant le budget total à 649 848 $ et le taux par unité d'eau et d'égout à l'intérieur de la municipalité à 570 $ par année, soit accepté tel que lu et présenté par le trésorier-adjoint. »

Adoptée.

RAPPORTS :

a) Membres du conseil
Les membres du conseil firent un rapport verbal des activités des comités sur lesquels ils siègent.

b) Directeur général
Aucun

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

PÉRIODE D'INTERVENTION OUVERTE AU PUBLIC

Aucune intervention du public

AJOURNEMENT

L'ordre du jour étant épuisé, le maire adjoint lève la réunion à 20h30.

Ronald LeBlanc, secrétaire municipal adjoint

Luc Desjardins, Maire